



Pour diffusion immédiate

La Première nation de Tzeachten obtient un financement inférieur au taux préférentiel.

Le vendredi 14 septembre 2012, la Première nation de Tzeachten devient la seconde Première nation au Canada, par l'entremise de la *Loi sur la gestion financière et statistique des premières nations* (LGFSNP), à se voir accorder un financement inférieur au taux préférentiel. Le taux d'intérêt de la Première nation de Tzeachten est de 2.50%.

La Chef Glenda Campbell de la Première nation de Tzeachten a commenté :

«Jamais de mon vivant j'aurais cru qu'un jour Tzeachten puisse avoir accès à un financement abordable pour nous permettre de réaliser de multiples projets immobiliers de manière simultanée et à nos conditions et par surcroît, d'être en mesure d'utiliser ces fonds pour procéder à des transactions telles que l'acquisition de terres.»

La LGFSNP à option d'adhésion est offerte à toutes les Premières nations à travers le Canada. Suite à une demande d'une Première nation auprès du ministre des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, l'Honorable John Duncan, d'être ajoutée à l'Annexe de la LGFSNP, chaque Première nation travaille individuellement avec le Conseil de gestion financière des Premières nations (CGFPN) pour obtenir sa certification. Une fois certifiée, la Première nation est alors éligible à devenir un membre emprunteur auprès de l'AFPN (Autorité financière des Premières nations) et peut soumettre des demandes de prêts auprès de celle-ci.

Le président exécutif du CGFPN, Harold Calla a précisé :

« La certification accordée par le Conseil de gestion financière se traduit en avantages réels pour la communauté de Tzeachten. Ses membres se sont engagés à renforcer leurs systèmes de gestion financière en instaurant des politiques et des procédures qui inspirent confiance à tous les intervenants. Cette démarche les aide à atteindre la vision à long terme qu'ils ont pour leur communauté ».

L'AFPN en travaillant étroitement avec la Banque de Montréal a émis un prêt à la Première nation de Tzeachten par l'entremise de son programme de Financement intérimaire. Ces prêts sont de courte durée mais se transformeront en taux de plus longue durée et à des taux d'intérêt fixes lorsque le portfolio des prêts de l'AFPN aura atteint un volume suffisant. Ernie Daniels, Président, Directeur général de l'AFPN a ajouté :

«L'un des avantages pour les communautés des Premières nations d'emprunter par l'entremise de l'AFPN est d'avoir accès à des taux d'intérêts fixes, sur de plus longues périodes d'amortissement, jusqu'à 30 ans, dans le cadre d'emprunts de gestion commune. Il en résultera une importante réduction des ressources annuelles nécessaires pour assurer le service de la dette». Cela signifie en clair pour la Première nation Tzeachten «qu'en raison de conditions abordables de remboursement offertes par l'entremise de l'AFPN, ce que nous payons présentement au service de la dette pour un prêt au montant de 1 million de dollars pourrait nous servir pour emprunter près de 3 millions de dollars dès que le refinancement sera complété. Voilà pour nous des conditions très abordables qui nous permettront de réaliser des projets additionnels que nous avons identifiés cette année» a confié la Chef Glenda Campbell.

Pour sa part, Sean Armstrong, vice-président, sous-secteur de l'Intérieur CB, Nord et Yukon pour la Banque de Montréal BMO a déclaré :



« Le Groupe financier BMO est fier d'être à l'avant-garde d'une autre initiative novatrice en matière de services bancaires autochtones en fournissant une deuxième série des prêts à l'AFPN qui avancera ensuite les fonds à la Première nation de Tzeachten. Tout comme l'Autorité financière municipale de la Colombie-Britannique, l'AFPN fournira un financement sur le marché financier en vue de projets d'infrastructure des Premières nations dans l'ensemble du pays. Le potentiel est immense pour les Premières nations plus petites et isolées à avoir accès à du financement par l'entremise de l'AFPN pour des programmes d'infrastructures importants comme par exemple la construction de routes, de systèmes d'eau et d'aqueduc et de bâtiments. Ce financement abordable va assister à créer une richesse économique, des emplois et ultimement contribuera à l'amélioration de la qualité de vie pour tous les membres des Premières nations. »

Pour plus de renseignements afin de savoir comment votre Première nation pourrait avoir accès à des conditions similaires de financement afin de réaliser votre vision communautaire de développement, prière de contacter :

Luc Lainé
Téléphone : (418) 580-6205

Ernie Daniels, Président, Directeur général
Autorité financière des Premières nations
Téléphone : (250) 768-5253

Chef Glenda Campbell
Première nation de Tzeachten
Téléphone : (604) 858-3888